

LA PARADE MARITIME

Brest > Douarnenez - Jeudi 18 juillet 2024

Informations à destination des marins et spectateurs navigants

- Un spectacle exceptionnel au cœur de quelques-uns des plus beaux sites de Bretagne.
- Une Parade maritime unique qui n'a pas eu lieu depuis huit ans.
- Une biodiversité riche mais fragile que nous aurons tous à cœur de préserver.

EXTRAIT DU PARCOURS MARITIME DANS LES ZONES PROTÉGÉES.
 Pour le bon déroulement de la manifestation, respectez ce trajet et les zones d'interdiction de naviguer en vigueur le 18 juillet.
Merci de votre coopération.

- Parcours maritime**
- Zone interdite à la navigation**
- Ne pas approcher à moins de 300 m des falaises et îlots, ne pas stationner ou débarquer, ne pas mouiller. Ces interdictions sont valables pour tous types d'embarcations (paddles, planches à voile, kayaks etc.);
 - Ne pas faire demi-tour et naviguer à contresens;
 - Ne pas créer de nuisances sonores;
 - Les survols de drones sont interdits.

Les moyens d'État seront présents sur zone pour assurer la sécurité et le respect des consignes de navigation. L'Abeille ouvre le convoi jusqu'à l'ouverture de la baie de Douarnenez. Adaptez votre sortie aux conditions météo, à vos capacités et à celles de votre bateau.



La huitième Parade maritime depuis 1992.
 La Parade maritime du 18 juillet 2024 rassemblera plusieurs centaines de voiliers traditionnels inscrits aux Fêtes maritimes de Brest et de Douarnenez. Cette Parade sera accompagnée de nombreuses embarcations de toutes catégories venant de tous les horizons. Ce moment exceptionnel est un spectacle unique en mer comme à terre. La Région Bretagne, organisatrice de cette édition, a souhaité qu'une attention particulière soit portée à la protection de l'environnement. Le parcours de ce cortège de bateaux passe par quelques-uns des plus beaux sites de Bretagne riches d'une biodiversité rare qui bénéficient d'une protection au niveau européen. Le parcours a été légèrement modifié cette année pour mieux prendre en compte les espèces protégées qui fréquentent ces sites. Dans ce document, nous rassemblons les instructions essentielles qui vous permettront de participer à cette journée extraordinaire tout en étant attentif aux conséquences potentiellement dommageables qu'une telle concentration de bateaux et de visiteurs pourrait provoquer. Merci de contribuer à la réussite de cet événement en suivant ces recommandations.
Bonne Parade maritime !

Cette année, la Région Bretagne organise pour la première fois la Parade maritime, trait d'union tous les quatre ans entre les fêtes maritimes de Brest et de Douarnenez ! À travers un parcours repensé pour cette huitième édition, encore plus respectueux de l'environnement, nous allons pouvoir contempler ensemble la richesse de cet écrien de nature préservée, sa biodiversité exceptionnelle et admirer la majesté des manœuvres des centaines de navires venus de nos côtes bretonnes et d'ailleurs. Je tiens à saluer le rôle primordial de tous les participants à l'organisation et particulièrement les bénévoles. Merci de votre engagement à la réussite de cette journée.



LOÏC CHESNAIS-GIRARD
PRÉSIDENT DE LA RÉGION BRETAGNE

L'association Bretagne Vivante s'engage avec ferveur dans les efforts de protection de la biodiversité, réalisés lors de ce bel événement qui honore le splendide mais fragile patrimoine naturel, marin et côtier, de Brest à Douarnenez.



ALEXIS JARAUD
PRÉSIDENT DE BRETAGNE VIVANTE

NUMÉROS D'URGENCE
CROSS depuis un mobile : 196
Canal VHF : 16 (72 pour l'orga.)
FM Brest : 02 98 33 59 00
FM DZ : 02 98 92 29 29

Horaires des marées jeudi 18 juillet
BM - 9h28 PM - 15h37 Coef. 50



Nav&Co
 Informations sur la réglementation maritime, le balisage et la biodiversité

La Parade maritime est un événement organisé par la Région Bretagne en collaboration avec les Fêtes maritimes de Brest et de Douarnenez, les 10 communes littorales impliquées, les gestionnaires des espaces Natura 2000, l'Office français de la biodiversité, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, la Préfecture maritime de l'Atlantique, Bretagne Vivante SEPNEB et de nombreux autres services et partenaires publics ou associatifs.



PLUS D'INFOS SUR
bretagne.bzh



Départ de la Parade maritime : 7 h 30
Arrivée à Douarnenez prévue entre 16 h et 17 h 30 en fonction des conditions météo.

Pour les inscriptions, renseignez-vous auprès des organisateurs de Brest et de Douarnenez. Si vous voulez suivre la Parade maritime, vérifiez les dernières informations sur le site de la Région Bretagne.



Fêtes maritimes
 Douarnenez



Crédit photo : Blaize Sanchez, Jacques Vapillon, AdobeStock-eco-systeme. Extrait de carte SHOM du site data.shom.fr, Schéma d'approche des mammifères marins, Office Français de la Biodiversité. Conception réalisation : bureau-etudes@eco-systeme-prod.eu

CONSIGNES DE NAVIGATION

Pour limiter les risques de dérangement et de mise en danger des espèces que vous allez côtoyer, il vous suffit de suivre les quelques recommandations suivantes. D'avance, merci !

La presqu'île de Crozon est l'un des joyaux du littoral de la Bretagne occidentale.

Le secteur de la pointe du Toulinguet aux Tas de Pois appartient au réseau européen Natura 2000 d'espaces naturels protégés. Cet espace accueille une concentration tout à fait exceptionnelle d'oiseaux bénéficiant du statut d'espèces protégées, car menacées, tel que le Guillemot de Troil, le Fulmar Boréal, le Faucon Pèlerin ou encore l'Océanite tempête. Ces derniers, nichant dans le secteur, représentent la deuxième colonie nationale après celle de l'archipel de Molène. Pour éviter tout dérangement et perturbation de ces espèces protégées lors du passage de la Parade maritime, respectez les consignes figurant sur la carte de l'extrait du parcours au dos de la page suivante de ce document.



Guillemot de Troil

Les bonnes pratiques quand on navigue



Le Puffin des Baléares, l'oiseau marin le plus menacé d'Europe.

Le Puffin des Baléares, qui se reproduit dans l'archipel du même nom, migre ensuite vers l'Atlantique. Une part importante de la population atteint la Bretagne et plus particulièrement, ce qui nous intéresse aujourd'hui, la baie de Douarnenez. Avec un déclin de 14 % par an, le Puffin des Baléares est classé en danger critique d'extinction sur la liste rouge des espèces menacées. L'été, les puffins sont en mue et le fait de déranger les regroupements en « radeaux », plusieurs centaines d'oiseaux, les contraint à des vols répétés qui engendrent une dépense d'énergie préjudiciable au moment où ils sont le plus vulnérables. Le Puffin des Baléares est l'oiseau marin le plus menacé d'Europe : au rythme du déclin actuel, on estime qu'il aura disparu d'ici 60 ans.

Si vous apercevez des puffins rassemblés en radeaux, ne vous approchez pas et ne tentez pas de traverser le radeau ! Gardez une distance d'au moins 300 m et contournez-les à allure réduite.



Puffin des Baléares

Fulmar Boréal

Les herbiers de zostères marines : un réservoir de biodiversité

Les zostères forment un habitat naturel propice à la présence de nombreuses espèces animales. En Bretagne, on peut y retrouver plus de 500 espèces ! Certains animaux s'y abritent comme l'hippocampe. D'autres, tels que la seiche, y déposent leurs œufs. Les feuilles recouvertes de minuscules algues font le festin de nombreux coquillages. Les herbiers accueillent également des espèces d'intérêt économique qui se relaient au cours des saisons (rougets, plies, crevettes roses, araignées de mer, seiche). Pour leur préservation, les mouillages sont interdits, à l'Est du Cap de la Chèvre, dans les eaux de moins de 10m de profondeur, isobathes 0 et -10 m, le 18 juillet (sauf cas de force majeure). Si vous êtes amené à faire un mouillage forain par nécessité, privilégiez le mouillage en dehors des herbiers en ciblant les zones claires, correspondant aux fonds sableux nus. Sinon, il convient de mettre en place un orin sur la tête de l'ancre afin de la remonter verticalement et limiter l'arrachage des brins de zostères.



CROZON

Cap de la Chèvre

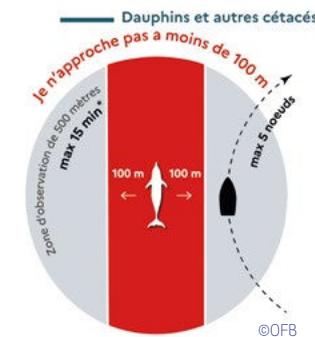
Herbiers de zostères

MAMMIFÈRES MARINS

> Cétacés :

La baie héberge continuellement des dauphins communs, ponctuellement des grands dauphins, des marsouins ou encore des dauphins de Risso. En cas de rencontre, pour minimiser le dérangement, suivre ces consignes :

- Ne pas les approcher à moins de 100 m tout en gardant une route parallèle à la leur à 5 nd.max ;
- Maintenir le cap et la vitesse si les dauphins viennent naturellement autour du bateau ;
- Ne pas les poursuivre s'ils fuient ;
- Limiter le temps d'observation.



> Phoques :

La baie accueille régulièrement des phoques gris et plus rarement des phoques veau marin. Quand ils sont à sec sur un rocher appelé « reposoir », ils sont vulnérables. Ils assouissent une phase vitale pour leur cycle de vie : digestion, régulation thermique ou repos. Afin de ne pas les perturber en les mettant à l'eau, il existe quelques règles simples :

- Ne pas approcher à moins de 100 m des animaux au repos ;
- S'éloigner au moindre signe d'agitation ;
- Après les avoir repérés, quitter la zone à faible vitesse ;
- Limiter le temps d'observation.

